

La permanence académique : le SNES-FSU répond aux questions et accompagne les collègues

La permanence académique est ouverte **tous les après-midi de 14h à 17h**

Appeler le SNES-FSU au :

05.57.81.62.40

Rencontrer un·e militant·e sur rendez-vous au 138 rue de Pessac, sur ces horaires

Ecrire au SNES-FSU : permanence@bordeaux.snes.edu

Les militant·es répondent ou prennent contact rapidement.

Cette permanence est une permanence généraliste qui peut être jointe sur l'ensemble des questions liées à l'exercice du métier, aux conditions de travail, à la carrière, aux mutations, aux problématiques individuelles ou collectives rencontrées.

Le SNES-FSU met en place à cette rentrée des permanences plus spécifiques :

- **permanence CPE** et questions liées à la vie scolaire : **le vendredi après-midi**
- **permanence non-titulaires** pour toutes les questions liées aux contrats et à l'exercice comme non-titulaires : **le jeudi après-midi**
- **permanence TZR** pour toutes les questions liées aux spécificités de ce statut : **le mercredi après-midi**
- **permanence santé et protection sociale** le **mardi après-midi**

Pendant la période du mouvement inter académique puis intra académique les militant·es de la section académique organisent des rendez-vous téléphoniques pour répondre aux questions des adhérent·es à un moment où la disponibilité de chacun·e est assurée.

Un seul numéro :

05.57.81.62.40